

# FFHQ VOUS SOUHAITE LA BIENVENUE



## Pro activité

La clé  
de votre réussite

Donner du sens  
à vos métiers  
à votre positionnement

## Professionalisme

### FFHQ FORMATION

Permis d'exploitation CHR

Siège France et territoires d'Outre —

Mer: 18 av. du 8 Mai 1945, Sarcelles  
95200

N° d'appel non surtaxés :

Standard 09 50 70 65 91

Direction 09 72 36 10 26

Relation Client 09 72 36 10 27

Inscription 09 72 36 10 29

Support Technique 09 72 36 10 30

Fax 09 55 70 65 91

Mail courrier.ffhq@gmail.com

### Adresse Postale

FFHQ — Service Clients

BP 70057

13441 Marseille Cedex 06

Siret 518038393 00022 — NAF

8559A- enregistrement formateur n°

11 95 05438 95 - RCS Pontoise

N° agrément du Ministère de l'inté-

rieur (Permis d'Exploitation)

IOCD1122860A

N° d'enregistrement auprès des  
Directions de l'alimentation selon  
région (voir site)

## Le Permis d'Exploitation dans les Restaurants et Débits de Boissons

A l'occasion de cette session, vous allez suivre une formation :

Elle dure 2.5 jours (1 jour pour les professionnels de plus de 10 ans) et à l'issue du test de fin de session, nous vous délivrons un **Permis d'Exploitation** (décret n°2007-911 du 15 mai 2007) . Il est indispensable pour obtenir **votre licence** de débit de boissons alcoolisées ou de restaurant.



## La Formation à l'Hygiène Alimentaire dans les Restaurants, Snacks et Self-service

A l'occasion de cette session, vous allez suivre une formation :

Elle dure 2 jours et à l'issue du test de fin de session, nous vous délivrons une **attestation spéciale** de formation (décret n° 2011-731 du 24 juin 2011) .

Elle est indispensable pour la restauration traditionnelle, les cafétérias, la restauration rapide, les traiteurs et toute personne qui manipule des denrées d'origine animale.

Il s'agit d'avoir un **réfèrent permanent** dans ces établissements qui puisse appliquer les bonnes pratiques en matière d'hygiène alimentaire.

**Quelques rappels pour votre sécurité et votre confort pendant la session**

Vous devez suivre avec **assiduité** votre formation pour que nous puissions vous délivrer votre titre ou permis.

Pendant la session, vous devez **éteindre votre portable**; Il est interdit d'apporter nourriture ou boissons ou de fumer dans la salle de formation. Comme dans tous les espaces publics.

**Nous vous souhaitons une excellente session** dans notre espace dédié

[www.permisexploitationbar.fr](http://www.permisexploitationbar.fr)